

Paris, le 29 mars 2018

**« Priorité prévention » :  
Pour l'Ordre des médecins, il faut compléter les oublis  
d'un plan ambitieux**

L'Ordre des médecins salue l'ambition des « 25 mesures-phares de la politique de prévention » présentées lundi par le Premier ministre et la Ministre des Solidarités et de la Santé.

L'Ordre partage en effet la volonté de l'exécutif de faire de la prévention l'un des fondements des politiques de santé menées dans notre pays. Il tient à ce titre à rappeler que le corps médical est d'ores et déjà fortement engagé en ce sens.

A cet égard, l'Ordre, qui représente l'ensemble des médecins exerçant en France, regrette de ne pas avoir été consulté dans la phase de conception de ce plan prévention, qui aura pourtant un impact sur l'action menée quotidiennement par les médecins auprès de leurs patients, à chaque étape de leur vie.

L'Ordre estime en effet qu'il aurait été en mesure de mettre en lumière des carences qui lui paraissent dans ce plan prévention. Il est notamment regrettable que les difficultés importantes que rencontrent aujourd'hui des acteurs indispensables de la prévention, et en premier lieu les médecins scolaires et médecins du travail, n'aient pas été prises en compte dans l'élaboration de celui-ci.

La lutte contre l'alcoolisme fait également figure de grande oubliée de ce plan, fragilisant sa portée alors que les dangers multiples que la consommation d'alcool représente pour la santé sont aujourd'hui unanimement reconnus.

L'Ordre des médecins estime par ailleurs que ce plan prévention aurait été un cadre pertinent pour réaffirmer le rôle de l'infirmier comme partenaire du médecin dans la politique vaccinale, les infirmiers étant d'ores et déjà liés dans la prise en charge des

[www.conseil-national.medecin.fr](http://www.conseil-national.medecin.fr)

**Contact presse**

 [@ordre\\_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

**Charles Van den Boogaerde**  
06 30 10 85 57

soins du patient. Réaffirmer leur rôle aurait dès lors été une mesure utile pour renforcer la couverture vaccinale de la population.

Si les 25 mesures annoncées lundi vont dans le bon sens en touchant à un nombre important de situations de la vie courante, l'Ordre des médecins attend maintenant que le Gouvernement apporte des précisions quant à sa mise en œuvre, et qu'il détaille le calendrier de déploiement de ces mesures ainsi que leurs modalités de financement, afin qu'elles soient rapidement effectives.

L'Ordre des médecins se tient à la disposition du Gouvernement dans cette phase de mise en œuvre, afin de travailler de concert à un approfondissement de ce plan et à l'inclusion de mesures oubliées et pourtant essentielles, pour permettre l'émergence concrète et rapide d'une véritable politique nationale de prévention au service de la santé de nos concitoyens.